CORERS
Ile-de-France

COMITE REGIONAL DE LA RETRAITE SPORTIVE D'ILE-DE-FRANCE
4, avenue des Pervenches – 77000 Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 64 09 46 13 – corersidf@aol.com

AYME André
Responsable Formation
26, rue des Girouettes 77240 CESSON
Tél. 01 60 63 42 68 / 06 33 28 88 60
etridf@aliceadsl.fr

FABRE Dominique
Cadre sportif
9, rue des Charmes 91230 MONTGERON
Tél : 06 86 57 49 25
fabredominique3330@neuf.fr

Introduction

Ce mémento a pour objectif de rassembler les documents qui doivent permettre aux Présidents de CODERS, de CLUBS et aux Equipes Techniques, de mieux appréhender le processus de notre ***formation des animateurs***, à tous les niveaux, avec les ***pré-requis incontournables*** ainsi que les ***règles de prise en charges financières***.

Une harmonisation de notre fonctionnement simplifiera les contacts de tous les intervenants, notamment de notre Equipe Technique Régionale, et permettra au CORERS d'assumer au mieux son rôle d'organisateur de la Formation en Ile de France.

La Présidente
Christiane VALTIER

CORERS
Ile-de-France

SOMMAIRE

Organisation CORERS

Les Equipes Techniques : Régionales, Départementales et Clubs..... 1a
Composition de l'Equipe Technique Régionale..... 1b
Qui contacter..... 2
Rôle et missions de notre Educateur Sportif..... 3
Demande de mise à disposition..... 4

Structuration et Livret de formation

Le Brevet d'Animateur Fédéral – Modalités d'inscription et critères exigés – UF1..... 5
Le Brevet d'Animateur Fédéral (suite) – l'UF2 – UF3..... 6
Le Brevet d'Animateur Fédéral par les équivalences..... 7
Renouvellement de la carte d'animateur..... 8
Schéma d'organisation de la formation..... 9
Structuration de la formation des animateurs fédéraux..... 10
Le Livret de Formation – 1ère partie : l'UF1..... 11
Le Livret de Formation – 2è partie : UF2 –UF3..... 12
Mode d'emploi du Livret de formation..... 13

Pré-requis

UCC4 A – Sports de Nature..... 14
UCC4 B – Activités d'expression et de maîtrise corporelle..... 15
UCC4 C – Activités d'expression et de maîtrise du milieu aquatique..... 16
UCC4 D – Activités de coopération et/ou d'opposition..... 17
UCC4 E – Activités de précision et de concentration..... 18
UCC4 F – Activités sports collectifs..... (pré-requis non parus à ce jour)

Formulaires

Formulaire d'attestation du niveau de pratique (accès à l'UF1)..... 19
Formulaire d'inscription à l'UF1..... 20
Formulaire d'inscription à l'UCC4 (UF2)..... 21
Formulaire d'inscription à l'UCC6 (UF3)..... 22
Formulaire demande de validation des acquis de l'expérience – VAE..... 23-24
Formulaire demande de dispense par reconnaissance des diplômes acquis – RDA..... 25-26
Formulaire pour le renouvellement de la carte d'animateur..... 27

Financements

Financement des stages - UF1 à UF3..... 28
Gestion des stages PSC1 – Frais de déplacements – annulation des stages..... 29
Modalités de prise en charge financière des stages par la FFRS et le CORERS..... 30
Participation du CORERS aux frais de stages..... 31

Accidentologie

Que faire en cas d'accident..... 32
Déclaration de dommages corporels..... 33-34
Déclaration d'incident – accident à la FFRS..... 35-36
Trousse de secours..... 37

Annexe

Liste des familles d'activités 38
Note sur l'encadrement des activités..... 39

Formulaires vierges à utiliser *(mises à jour à vérifier régulièrement sur le site* http://ffrsinfo.free.fr/RF.htm)

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – E. T. R.

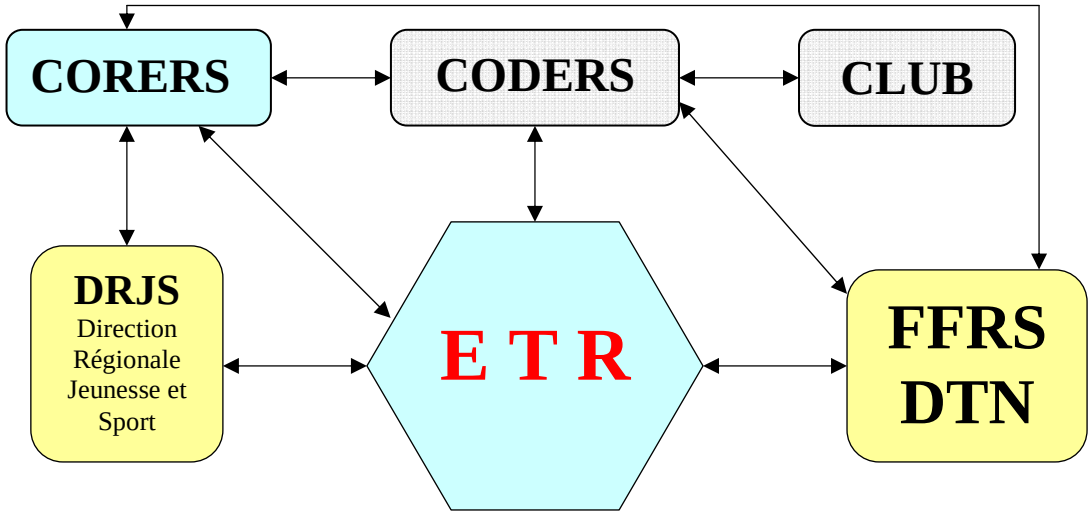

Les objectifs de l'E.T.R. sont de réunir les compétences et les ressources humaines à l'échelon régional dans le domaine de la formation, du suivi des animateurs et dans une dynamique de développement.

L'Equipe Technique Régionale est en charge :

- de la formation
- du suivi et du perfectionnement des animateurs
- de l'aide à la création de nouvelles activités en en favorisant la mise en place.

Elle aide les CODERS de sa région à promouvoir la formation des animateurs afin que celle-ci suive proportionnellement l'accroissement des effectifs, et organise les stages en accord avec la Direction Technique Nationale.

EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE – E. T. D.

Il est institué au sein des CODERS une commission technique départementale constituée des représentants des équipes techniques des Clubs.

Cette commission est particulièrement chargée de la formation en liaison avec le Comité Régional de la Retraite Sportive (CORERS). Un ou plusieurs responsables la représentent auprès de la Commission Technique Régionale.

Elle assure le suivi des animateurs et veille au respect des règles fédérales concernant la pratique des activités physiques et sportives.

EQUIPE TECHNIQUE DES CLUBS – E. T. C.

Constituée au sein des animateurs des Clubs, elle veille à l'application des consignes fédérales transmises par les CODERS et les CORERS. Elle est chargée de faire remonter les informations à la Commission Technique Départementale par l'intermédiaire d'un ou plusieurs représentants.

De par sa situation « de terrain », l'Equipe Technique Club a un rôle prépondérant dans la détection des futurs candidats à la formation.

COMPOSITION DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

COORDINATEURS	AYME André *Elu Comité Directeur et Instructeur Fédéral*
	FABRE Dominique *Cadre sportif salarié*

MEMBRES COMMISSION FORMATION	CRESPEAU Jacques
	LORETTE Léone

MEDECIN REGIONAL	TOURAILLE Georges

INSTRUCTEURS FEDERAUX	GERNOLLES Nicole
	VEUILLOT Marie Françoise
	VALTIER Alain
	LORETTE André

REPRESENTANTS DES EQUIPES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES :

CODERS 75	OLIN Michel
CODERS 77	DEMONCY Martine
	BOUDREAULT Jean Claude
	ROUQUAIROL Eve Marie
CODERS 91	COUBARD Claude
	MICHE Bernard
CODERS 94	SCHNEIDER René
CODERS 95	DELCOUR Arlette
CLUB COURBEVOIE 92	WETZEL Michel

MEMBRES DE DROIT :

PRESIDENTE	VALTIER Christiane
SECRETAIRE	AYME Mireille
TRESORIER	PAPIN Germain

Notre Cadre Sportif :

Dominique FABRE

Ses missions :

- Formation des Animateurs en liaison avec les Instructeurs Fédéraux

- Suivi des Animateurs au sein des Clubs de l'Ile de France

- Co-responsabilité de l'Equipe Technique Régionale de Formation

- Prises de contacts pour le développement des Associations de la Retraite Sportive.

Comment faire appel à lui :

Faire une demande au service Formation du CORERS, en utilisant le formulaire figurant en page suivante.

Il est possible de le consulter au préalable pour savoir si la demande est recevable et s'il est disponible.

QUI CONTACTER ?

CORERS IDF	Présidente	VALTIER	Christiane	4 rue des Pervenches 77000 VAUX LE PENIL	0164094613	corersidf@aol.com
	Trésorier	PAPIN	Germain	9 rue de la Garenne 77240 CESSON	0160637421	germain-jeanne@wanadoo.fr
	Secrétaire	AYME	Mireille	26 rue des Girouettes 77240 CESSON	0160634268	mireille.ayme2@gmail.com
	Responsable ETR	AYME	André	26 rue des Girouettes 77240 CESSON	0160634268	etridf@aliceadsl.fr
	Médecin Régional	TOURAILLE	Georges			
	Cadre sportif	FABRE	Dominique	9 rue des Charmes 91230 MONTGERON	0169831316	fabredominique3330@neuf.fr
CODERS 75	Président	SCHMITT	Rodolphe			
	Trésorier	VIDAL	Jean			
	ETD	OLIN	Michel			
	ETD	CRESPEAU	Jacques			
CODERS 77	Présidente	VALTIER	Christiane			
	Trésorier	PHILIBERT	Claude			
	ETD	DEMONCY	Martine			
	ETD	ROUQUAIROL	Eve-Marie			
	ETD	BOUDREAULT	Jean Claude			
CODERS 91	Présidente	JACQUEMIN	Marie			
	Trésorière	THISSERANT	Marie Joëlle			
	ETD	COUBARD	Claude			
	ETD	MICHE	Bernard			
CODERS 94	Président	FEVRIER	Bernard			
	Trésorière	THIAULT	Sylviane			
	ETD	SCHNEIDER	René			
	ETD	GERNOLLES	Nicole			
	ETD	VEUILLOT	Marie Françoise			
CODERS 95	Président	VAN DER BAUWEDE	Norbert			
	Trésorier	LEGER	Danièl			
	ETD	DELCOUR	Arlette			
	ETD	LORETTE	André			
	ETD	LORETTE	Léone			
CLUB 92	Président	RAYER	Guy			
	ETD	DAVOUST	Janine			

COMPOSITION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

DIRECTRICE TECHNIQUE	SERVAES Marie Claude
DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT	POLIKAR Michel
CADRE TECHNIQUE	GONZALO Agnès
CADRE TECHNIQUE	ROBIN Annick

REFERENCES FEDERALES : http://ffrsinfo.free.fr/RF.htm

COMITE REGIONAL DE LA RETRAITE SPORTIVE D'ILE-DE-FRANCE
4, avenue des Pervenches – 77000 Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 64 09 46 13 – corersidf@aol.com

Demande de mise à disposition

de Monsieur Dominique FABRE

CODERS : _____

Objet de la demande: _____

_____

Date et horaires de la mise à disposition : _____

Lieu : _____

Coût de l'intervention:

- Déplacement: _____
- Repas: _____
- Autres: _____

Pour le CODERS

Nom: _____

Date et signature

Pour accord,
Le CORERS IdF
Date et signature :

LE BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL
MODALITES D'INSCRIPTION ET CRITERES EXIGES

L'un de vos adhérents va suivre une formation dans l'une des disciplines reconnues par notre Fédération, et pour laquelle elle propose une formation UF2.

L'UF1

Etape 1 : *5 séquences de pré-requis (page 3 du livret de formation)*
Il doit effectuer un minimum de 5 séquences d'animation dans n'importe quelle activité. Il s'agit, en effet, de démontrer certaines capacités à animer, telles que comportement, approche des autres, disponibilité, convivialité.
Ces séquences sont appréciées par l'animateur ou un membre de l'équipe technique (généralement), un professionnel (plus rare…) ou le Président du Club.

Etape 2 : *attestation du niveau de pratique (page 4 du livret de formation)(modèle d'attestation page 19)*
Le futur candidat a choisi la discipline pour laquelle il souhaite le brevet fédéral (en adéquation avec les besoins du Club ou du Coders). Il doit alors faire preuve d'une connaissance des principaux fondamentaux, soit en pratiquant cette activité avec aisance dans le Club, soit en l'ayant pratiquée antérieurement. Le « tuteur » chargé d'attester que le candidat possède un niveau suffisant, doit être lui-même formé à cette discipline, ou capable d'en juger objectivement la qualité de pratique *(Il ne s'agit en aucun cas de juger des qualités de l'animateur.)*

Etape 3 : *formation aux premiers secours : PSC1*

Ces 3 étapes constituent les critères exigés pour suivre l'UF1
(Première Unité dans la Formation pour le Brevet d'Animateur Fédéral).

Le Bulletin d'inscription à l'UF1 est rempli entièrement *(voir modèle de bulletin UF1 à utiliser en page 20)*, signé par l'intéressé, le Président du Club et le Président du CODERS. Ce dernier le transmet au service Formation du CORERS IDF, accompagné d'un chèque de 45 €. Ce chèque sera restitué au stagiaire à la fin de son stage UF1. En présence de situations d'urgence, qui doivent absolument rester exceptionnelles, l'UF1 pourra être effectuée auprès d'un autre CORERS ou CODERS organisateur. Dans ce dernier cas, l'inscription sera faite auprès de cet Organisateur, et le chèque établi à son nom (les photocopies de ces pièces seront adressées au CORERS IDF).

Déroulement de l'**UF 1**
(*voir le schéma d'organisation de la formation en page 9 et sa structuration en page 10*)

NB : Une fois l'UF1 validée, le candidat doit poursuivre sa préparation à l'UF2 en effectuant des séquences et/ou des animations sous la responsabilité de son « tuteur ».

Le Livret de Formation (1ère partie, voir page 11) reste en possession du stagiaire

L'UF2

Le plus rapidement possible après validation de l'UF1, **le candidat doit s'inscrire à l'UCC4 (première partie de l'UF2)**. (*Le modèle de bulletin à utiliser figure en page 21).*

Les modalités d'inscription sont identiques à celles de l'UF1, y compris lorsque l'organisateur de l'UF2 n'est pas le CORERS IDF.

Déroulement de l'UF 2

(*schéma d'organisation de la formation en page 9 et sa structuration en page 10*)

Une fois l'UCC4 validée par les formateurs et l'UCC5, validée par le Conseiller de formation du Club, le Livret de Formation est envoyé à la FFRS pour validation du Brevet d'Animateur Fédéral, inscription sur la liste des animateurs et établissement de la carte d'animateur.

(voir livret de Formation – seconde partie, en page 12)

L'UF3

(UCC6) ou Formation Continue des animateurs

(Voir modèle de bulletin à utiliser en page 22)

Organisation :

- proposition et mise en place par les CORERS (ou CODERS) voire la FFRS
- durée : 25 heures
- encadrement par des Instructeurs reconnus par la FFRS

Conditions à respecter :

- avoir obtenu une UF2 (UCC 4 + UCC 5) dans la même famille d'activités depuis au moins une année (12 mois)
- être à jour du PSC1 (Prévention Secours Civiques – Niveau 1)

OBTENTION DU BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL PAR LES EQUIVALENCES

- **La Reconnaissance des diplômes acquis** s'adresse aux personnes titulaires d'un titre ou diplôme délivré par une autorité compétente.
  Concrètement, il s'agit pour la FFRS d'ouvrir très largement l'accès à l'animation fédérale aux détenteurs de titres certifiant des compétences en animation sportive.

  Ces diplômes sont de 2 types :

  1- Ceux délivrés par l'Etat à travers les différents Ministères : Education Nationale (Enseignement secondaire, professionnel, supérieur), Intérieur (Police, Pompiers, Collectivités Territoriales), Défense (Armée de Terre, Marine, Armée de l'Air, Gendarmerie), Agriculture, Culture, Sports Jeunesse et Vie Associative…..

  Néanmoins, les bénéficiaires de cette dispense totale de formation suivront lors d'un regroupement d'une ou deux journées (régional, interrégional voire national) une information concernant le fonctionnement administratif, la politique sportive ainsi que la philosophie de la FFRS.
  Par ailleurs, ils devront fournir une attestation de PSC1 de moins de 5 ans.

  2- ceux délivrés par les fédérations et autres organismes formateurs.
  Les diplômes fédéraux autres que ceux de la FFRS permettent (comme actuellement) l'équivalence de l'UF2 de la spécialité sans préjuger d'autres allègements pouvant être obtenus par la VAE, mais l'UF1 doit être réalisée.

- **La Validation des acquis de l'expérience** s'adresse aux personnes non titulaires d'un titre ou diplôme. Il s'agit de valoriser une acquisition de compétences à travers une expérience dans les champs de l'animation et du sport (activités salariées, non salariées, bénévoles), et de la prendre en compte dans le cadre de la formation visant un diplôme. L'UF1 doit être réalisée.

Modalités d'application :

La demande de dispense s'effectue au plan local, c'est-à-dire au niveau du club puis transmise à la FFRS par la voie du CODERS et du CORERS.

A cet effet, le candidat retire un formulaire auprès de son club (*modèles pages 23 et 25*). Il doit fournir une attestation sur l'honneur de la véracité de son expérience, ainsi que l'attestation, établie par deux personnes (de référence) ou tout autre document établi par une autorité compétente qui permet d'établir la justification de cette expérience.

Après étude des dossiers, à raison de 3 ou 4 fois par an, un courrier sera adressé au Président de CODERS concerné, à l'intéressé(e) et au responsable formation du CORERS.

La vérification des exigences préalables pour l'obtention partielle ou totale d'un diplôme fédéral sera effectuée au niveau national par la Commission Nationale de Formation.

LE RENOUVELLEMENT DE LA CARTE D'ANIMATEUR

La carte d'animateur est établie pour 5 ans à partir de l'obtention du Brevet Fédéral.

Conditions du renouvellement :

- L'animateur doit continuer à animer dans la discipline pour laquelle il a été formé.
- Il doit être à jour (recyclage) de son PSC1 (avant le terme des 5 années).
- Il serait souhaitable qu'il ait suivi une UCC6 (UF3 – perfectionnement) dans sa discipline.

Enfin, il doit remplir un formulaire *(modèle en page 27)* de demande de renouvellement qui devra être signé par le Président du Club, lequel, après avis motivé, le transmettra à son CODERS pour suite à donner auprès de la FFRS (éventuellement par l'intermédiaire du CORERS).

- La carte à renouveler devra être jointe à la demande.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES CALENDRIERS DES STAGES

Les stages en cours de mise en place sont communiqués à la FFRS qui les fera paraître sur son site http://ffrsinfo.free.fr sous la rubrique « calendrier des formations »

Pour les stages organisés par notre CORERS Ile de France, les informations seront transmises également aux Présidents et aux responsables ETD des CODERS.

Schéma d'organisation de la formation

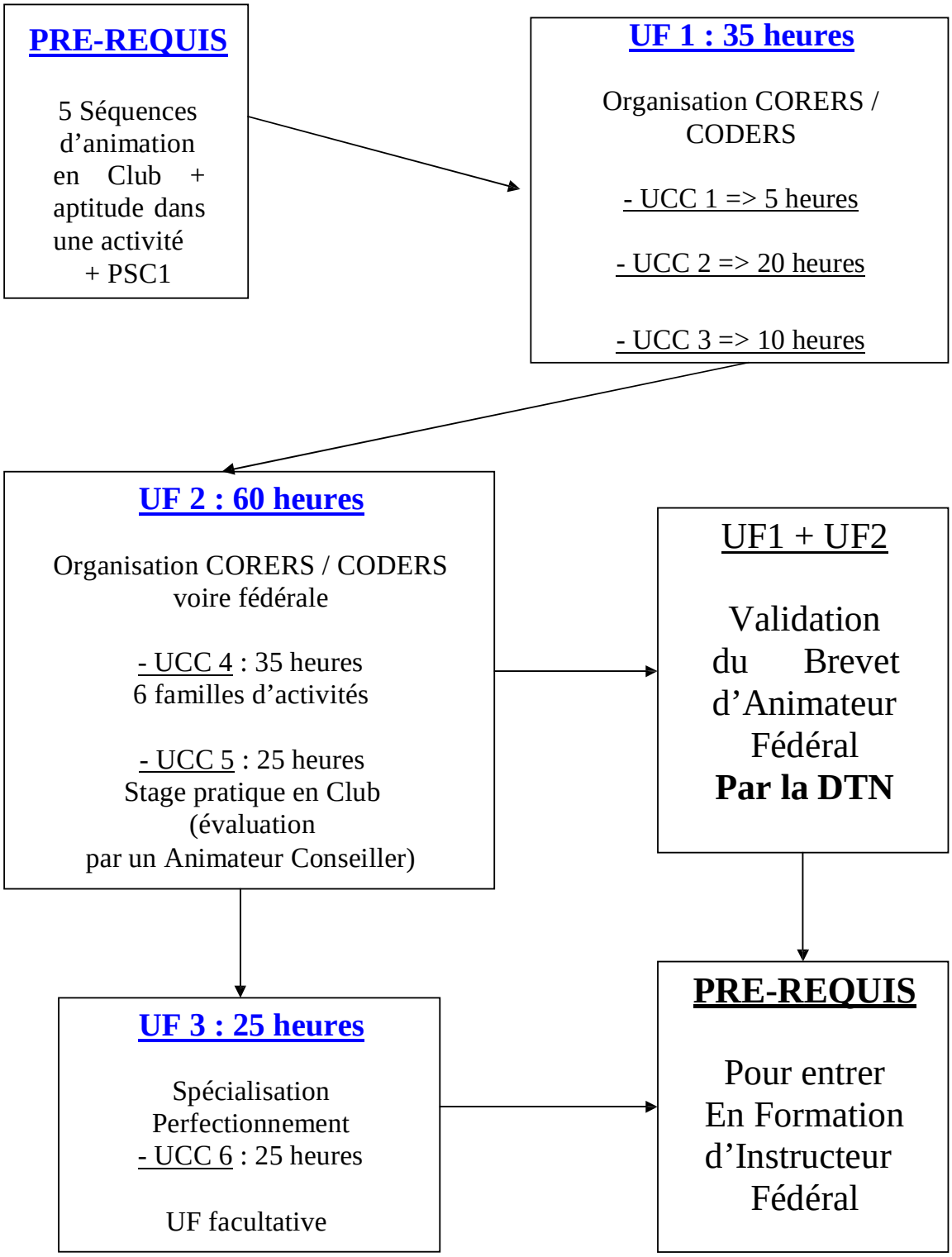
PRE-REQUIS
5 Séquences d'animation en Club + aptitude dans une activité + PSC1
UF 1 : 35 heures
Organisation CORERS / CODERS
- UCC 1 => 5 heures
- UCC 2 => 20 heures
- UCC 3 => 10 heures
UF 2 : 60 heures
Organisation CORERS / CODERS voire fédérale
- UCC 4 : 35 heures
6 familles d'activités
- UCC 5 : 25 heures
Stage pratique en Club (évaluation par un Animateur Conseiller)
UF1 + UF2
Validation du Brevet d'Animateur Fédéral
Par la DTN
UF 3 : 25 heures
Spécialisation Perfectionnement
- UCC 6 : 25 heures
UF facultative
PRE-REQUIS
Pour entrer En Formation d'Instructeur Fédéral

Structuration de la formation des Animateurs fédéraux

Pré-requis :

- 5 séquences d'animation dans le club
- Attestation de niveau de pratique dans l'activité
- PSC1 (Prévention Secours Civiques – Niveau 1)

Objectifs des pré-requis :

- préparer le futur candidat à la formation
- déceler si le candidat a les aptitudes nécessaires à la fonction d'animateur : expression face à un public, niveau de pratique suffisant dans l'activité , motivation, attitude générale….

UF 1 : 35 heures

Objectif de l'UF1 : placer le futur animateur dans le contexte de l'animation FFRS.

L'**UF1** comprend **3 UCC** (Unités de Compétences Capitalisables) : UCC1+UCC2 + UCC3

UCC 1 : EC (*être capable*) de s'intégrer dans le fonctionnement de la structure
Durée : 5 heures

UCC 2 : EC de prendre en compte les caractéristiques du public senior pour préparer une animation
Durée : 20 heures

UCC 3 : EC de garantir aux adhérents une animation en sécurité
Durée : 10 heures

UF2 : 60 heures

Objectif de l'UF2 :
Rendre le futur animateur opérationnel dans l'animation d'une ou plusieurs activités
L'**UF2** comprend **2 UCC** (Unités de Compétences Capitalisables) : UCC4 + UCC5

UCC4 : EC d'adapter les activités physiques et sportives aux capacités et besoins des seniors - Durée : 35 heures

UCC5 : Mises en situation pratique dans la structure FFRS sous la tutelle d'un Animateur conseiller dans la même activité - Durée : 25 heures en club

Le candidat pourra choisir parmi 6 familles d'activités (UCC4) correspondant à des milieux de pratique répertoriés par la Fédération

- UCC 4 a : EC d'encadrer les sports de nature
- UCC 4 b : EC d'encadrer les activités d'expression et de maîtrise corporelle
- UCC 4 c : EC d'encadrer les activités d'expression et de maîtrise du milieu aquatique
- UCC 4 d : EC d'encadrer les activités de coopération et / ou d'opposition
- UCC 4 e : EC d'encadrer les activités de précision et de concentration
- UCC 4 f : EC d'encadrer les sports et jeux collectifs

OBTENTION du Brevet d'Animateur Fédéral :
UF1 et UF2 : VALIDEES

UF 3 : 25 heures

UCC 6 : EC de perfectionner un groupe de seniors dans une spécialité.

PRE REQUIS

5 séquences d'animation réalisées dans le Club :
(quelle que soit l'animation)
Observations :

Par (nom et qualification) :

Cette validation doit être signée par un animateur présent lors des séquences ou éventuellement par le Président du Club

Signature :

Attestation de niveau de pratique dans l'activité :
Option 1 : _____
validée le (date) :
Par (nom et qualification)
Option 2 : _____
validée le (date) :
Par (nom et qualification) :
Option 3 : _____
validée le (date) :
Par (nom et qualification) :

A valider avant le stage UF1
Voir les compétences exigées en pages 14 à 18

Cette validation doit être signée par un animateur, ou un instructeur, ou un professionnel de la spécialité concernée ou un cadre technique

Signature :

Certificat médical d'aptitude pour suivre la formation concernée, fourni le (date) :
Et délivré par (nom du Médecin ou Organisme)

OUI ❑ **NON** ❑

Cachet, date et signature du Président du CORERS / CODERS :

IMPORTANT !

UF1

UCC 1
EC de s'intégrer dans le fonctionnement de la structure

UCC 2
EC de prendre en compte les caractéristiques du public senior pour préparer une animation

UCC 3
EC de garantir une animation en sécurité

Réalisée du au 20___
A
Validation de la formation par les formateurs
OUI ❑ NON ❑
ou
obtention par validation des acquis par DTN ❑

Observations :

PSC 1
Attestation de Prévention aux Secours Civiques – niveau 1

Réalisée du au 20___

Cachet de l'Organisme formateur :

OUI ❑ NON ❑
ou
Attestation produite :
Recyclage PSC1 :

Réalisée du au 20___

Cachet de l'Organisme formateur :

Validation UF 1 (UCC1 + UCC2 + UCC3)

Nom, date et signature :

Après validation de l'UF1, le livret reste en possession du stagiaire

LIVRET DE FORMATION – seconde partie : UF 2 - UF3

UF2 = UCC4 validée par les formateurs + UCC5 signée par le Conseiller de Formation + envoi du livret à la FFRS pour validation de l'UF2

UF2 Option 1 :

~~*idem options 2 et 3 en pages 10-11 et 12-13*~~

UCC 4

Réalisée du au 20___
A

Attestation de la présence en formation et validation de la formation par les Formateurs

OUI ❑ NON ❑

Observations :

ou

❑ Obtention par validation des acquis par DTN

Nom, date et signature :

UCC 5

Mise en situation pratique *(25 h)*
dans le Club FFRS
avec l'animateur Conseiller* (p 17)

Réalisée du au 20___

Validation de la formation par l'animateur Conseiller* (p 17)

OUI ❑ NON ❑

ou

❑ Obtention par validation des acquis par DTN

Nom, date et signature :

Validation UF 2 (UCC4 + UCC 5)

Cachet de la FFRS :

PAGE 8

"Après validation de l'UCC5, le livret est envoyé à la FFRS pour obtention du Brevet d'Animateur Fédéral. La carte d'animateur est délivrée en retour."

PAGE 9

UCC 6 1ère option

Option : _____
Réalisée du au 20___

Attestation de la présence en formation par l'Organisateur
Cachet et signature :

Validation de la formation par les formateurs

OUI ❑ NON ❑

Observations :
ou

❑ Obtention par validation des acquis par DTN

Nom, date et signature :

Validation UF 3

PAGE 14

UCC 6 2ème option

Option : _____
Réalisée du au 20___

Attestation de la présence en formation par l'organisateur
Cachet et signature :

Validation de la formation par les formateurs

OUI ❑ NON ❑

Observations :
ou

❑ Obtention par validation des acquis par DTN

Nom, date et signature :

Validation UF 3

PAGE 15

Après l'UCC6, le livret reste en possession du stagiaire. L'information est communiquée à la FFRS

	LE LIVRET DE FORMATION
	Mode d'emploi
Page 4 et 5	Pré-requis (avant l'entrée en formation)
	Ils doivent être effectués avant l'entrée en formation : un animateur (ou exceptionnellement
	le Président du club s'i n'y en a pas) atteste par sa signature les capacités du candidat,
	après l'avoir observé lors des 5 séquences d'animation et lors de de sa participation
	dans l'activité (attestation de niveau dans l'option choisie) pour l'inscription future en UCC 4
	Certificat médical : ce certificat doit attester de la non contre-indication à suivre
	un stage de formation dans l'activité à raison de 4 à 5 heures de pratique par jour
Page 6 et 7	UF1 => UCC 1 - UCC 2 - UCC 3
	Date et Lieu du stage et Validation par les formateurs à la fin du stage ou par DTN si le candidat demande une validation des acquis
	PSC 1 depuis le 1er Août 2007 (anciennement AFPS)
	Date et Cachet de l'Organisme Formateur et Validation
	Validation UF 1 par les formateurs ou par le DTN si le candidat demande une validation des acquis
	Le Livret de formation reste en possession de l'animateur
Page 8 – 10	UCC 4 (3 choix possibles)
et 12	Option 1 (voire 2 et 3) à remplir, Date, Lieu et Validation par les formateurs à la fin du stage ou par
	DTN si le candidat demande une validation des acquis
Page 9 – 11	UCC 5
et 13	Option 1 (voire 2 et 3), Date, Lieu et Signature par un Conseiller de formation* dans la même discipline
	après réalisation d'environ 25 heures d'animation dans l'activité ou par DTN si le candidat demande
	une validation des acquis
	Le Livret de formation est alors envoyé à la FFRS pour validation de l'UF2
Page 8 – 9 – 10	Validation UF 2 => UCC4 + UCC5 par la FFRS
Page 11 – 12 – 13	Cachet de la FFRS
	enregistrement par le Service Formation sur le fichier informatique des animateurs FFRS
	et élaboration de la carte d'animateur : envoi et retour du livret au CODERS
	Le livret n'est donc envoyé qu'une seule fois à la Fédération
Page 14 – 15 – 16	UCC 6 facultative (obligatoire pour le Taï chi chuan et la Via ferrata après 2 ans d'UF2)
	Formation continue ou complémentaire,
	Option 1 (voire 2 et 3), Date et Validation par les formateurs à la fin du stage ou par DTN si le candidat
	demande une validation des acquis
	Validation UF 3 => UCC6 par les formateurs du stage
	* Un Conseiller de formation est un animateur ou instructeur FFRS, un professionnel de l'animation sportive,
	un professeur de sport ou d'EPS, une personne ressource agréée par la Direction Technique Nationale (DTN)
	dans la discipline concernée
Page 18 – 19	Organisation de la formation d'Instructeur

Pré-requis communs

- Connaître l'activité par une pratique sportive personnelle actuelle et régulière
- Entretenir sa condition physique
- Avoir du plaisir à pratiquer l'activité et le faire partager
- Avoir des notions de sécurité collective et individuelle
- Connaître les éléments techniques de base (lecture carte IGN, orientation, équipement…)
- Effectuer séquences d'animation préalables : le stagiaire travaillera en permanence en équipe avec un ou plusieurs animateurs déjà en activité.

Le candidat animateur devra être capable de :
- Aider à la préparation d'une sortie de groupe dans le support technique de son choix avec l'animateur «référent», et animer une ou plusieurs séquences en sa présence
- Utiliser le matériel.
- Conduire un échauffement spécifique
- Proposer et pratiquer des étirements au cours de la sortie

Pré requis spécifiques Cyclotourisme (CY)
Etre capable de parcourir 50 km sur routes variées en 2H30.
Etre capable d'effectuer les réparations essentielles sur une bicyclette.

Pré requis spécifiques Randonnée Pédestre (RP)
Etre capable d'effectuer une randonnée de 6 heures comportant au moins 600 mètres de dénivelé sur sentier ou pouvoir effectuer une randonnée de 6 heures sans relief (20 km).
Etre capable de préparer son sac à dos

Pré requis spécifiques Marche Nordique (MN)
Etre capable d'effectuer une randonnée de 6 heures comportant au moins 600 mètres de dénivelé sur sentier ou pouvoir effectuer une randonnée de 6 heures sans relief (20 km)
Etre capable de préparer son sac à dos
Etre capable , avec bâtons - de ⇨ maîtriser la coordination bras/jambes/bâtons
⇨ régler et utiliser les dragonnes (ou gantelets)

Pré requis complémentaires pour :
la randonnée en raquettes à neige, le ski de fond et le ski alpin

- Les futurs candidats devront effectuer avant le stage une préparation physique pour suivre un effort en altitude.
- Connaître le matériel actuel ainsi que les effets de l'altitude et avoir des notions de climatologie montagnarde.

Pré requis spécifiques Raquettes à neige (RAQ)
Etre en possession de l'UF2 Randonnée Pédestre
Etre capable de se déplacer à raquettes sur une randonnée de plusieurs heures (au minimum 4 heures réparties sur la journée)
Etre capable de préparer le sac à dos et de vérifier le matériel

Pré requis spécifiques Ski Alpin (SA)
Etre capable de maîtriser sa vitesse, ses changements de direction, sa technique personnelle sur toutes pistes et sur des qualités de neige différentes.

Pré requis spécifiques Ski de Fond (SF)
Etre capable de maîtriser les techniques de base du ski de fond grâce à une pratique régulière (pas alternatif, poussée simultanée, pas tournant, changements de traces, descente avec arrêt contrôlé)

Etre capable d'effectuer un circuit vallonné avec un rythme soutenu et sur des qualités de neige différentes.

Produire un certificat médical attestant de la capacité physique à suivre la formation

UCC 4 B « Activités d'expression et de maîtrise corporelle»

Pré-requis communs

- Connaître l'activité par une pratique sportive personnelle actuelle et régulière
- Entretenir sa condition physique
- Avoir du plaisir à pratiquer l'activité et le faire partager
- Avoir des notions de sécurité collective et individuelle
- Connaître les éléments techniques de base (mouvements, placement, pas…).
- Savoir se servir du matériel et exploiter les différentes formations possibles dans l'espace de pratique (cercles, colonnes, lignes, vagues, ateliers…).
- Effectuer séquences d'animation préalables : le stagiaire travaillera en permanence en équipe avec un ou plusieurs animateurs déjà en activité.

En Activités Dansées (AD)

- Etre capable de maîtriser techniquement trois types de danses
- Etre capable de se servir du matériel (Sono, CD, micro), de préparer une séance activités dansées en général (choix de musiques audibles : utilisation de cassettes et CD de bonne qualité, connaître l'enchaînement des danses prévues).
- Savoir écouter et entendre la musique : reconnaître les débuts de phrases musicales, les changements de rythme…
- Effectuer une expression corporelle par rapport à la musique.

En Gymnastique, Maintien en Forme (GMF)

- Etre capable de suivre une séance complète sans difficulté
- Reproduire de façon correcte les éléments techniques que propose l'animateur (gestuelle, placement, coordination bras/jambes, déplacements…).

En Self Défense (SD)

- Etre capable de proposer des situations ou des jeux (coopération, opposition) développant l'équilibre, la mobilité, les esquives.
- Être capable de maîtriser techniquement deux types de réponses à 3 types d'agression :
  - de face
  - arrière
  - latérale
- Être capable de contrôler les chutes

En Taï Chi Chuan

* être titulaire d'une UF1 **validée**, PSC1 **à jour**,
* avoir un minimum de **2 ans de pratique régulière** dans un style de Taï chi.

Les principaux objectifs de cette unité de compétence Tai chi sont les suivants :
- apprendre la « forme courte de Pékin »,
- adapter la pédagogie au public FFRS, (chaque animateur conservant son style de pratique).

La délivrance du BAF (Brevet d'animateur fédéral) Taï chi est soumise aux mêmes conditions que les autres activités fédérales. Il s'agit de satisfaire aux exigences FFRS demandées (démontrer, notamment, sa capacité à animer l'activité et à transmettre les formes techniques retenues adaptées aux seniors).

Produire un certificat médical attestant de la capacité physique à suivre la formation

UCC 4 C « Activités d'expression et de Maîtrise du milieu aquatique »

Pré-requis communs à
la gymnastique aquatique et à la natation.

- Connaître l'activité par une pratique sportive personnelle actuelle et régulière
- Entretenir sa condition physique
- Avoir du plaisir à pratiquer l'activité et le faire partager
- Avoir des notions de sécurité collective et individuelle
- Connaître les éléments techniques de base (mouvements, placement, …)
- Savoir se servir du matériel et exploiter les différentes formations possibles dans l'espace de pratique.
- Pratiquer l'approche de l'eau
- Effectuer les séquences d'animation préalables : le stagiaire travaillera en permanence en équipe avec un ou plusieurs animateurs déjà en activité.

Le milieu aquatique comporte des risques, les candidats animateurs en activités aquatiques doivent donc :

- Etre **à l'aise dans l'eau** : - savoir évoluer à la surface (50 m en deux nages)
  - savoir un minimum évoluer sous l'eau (environ 10 m)

- Etre capable **d'évoluer et de s'équilibrer en eau profonde**

- Etre capable **de maîtriser techniquement deux nages** (une ventrale et une dorsale)

- Etre capable **d'intervenir sur une personne en difficulté** (dans le bassin et hors bassin)

- Etre capable **d'aller chercher un objet** à 1,50 mètres de profondeur.

UCC 4 D « Activités de coopération et/ou d'opposition »

Les Pré-requis communs

- Connaître l'activité par une pratique sportive personnelle actuelle et régulière
- Entretenir sa condition physique
- Avoir du plaisir à pratiquer l'activité et le faire partager
- Etre capable d'assurer la sécurité collective et individuelle
- Connaître les éléments techniques de base (mouvements, placements, …)
- Savoir se servir du matériel et exploiter les différentes formations possibles dans l'espace de pratique.
- Effectuer les séquences d'animation préalables : le stagiaire travaillera en permanence en équipe avec un ou plusieurs animateurs déjà en activité.

Pré-requis spécifiques Golf (GO)

- Etre capable de conduire un échauffement spécifique
- Etre capable de pratiquer différentes formes ou formules de jeu sur différents terrains
- Etre en liaison avec un ou des club(s) d'accueil partenaire(s), (c'est-à-dire prêt(s) à accepter les termes de la convention fédérale et de la convention type signée avec la F. F. de Golf)
- Avoir reçu l'aval de la FFRS : respect des règles de fonctionnement et de comportement validées avec la Fédération Française de Golf.

Pré-requis spécifiques Swin-Golf (SG)

- Etre capable de conduire un échauffement spécifique (identique au Golf)
- Etre capable de pratiquer différentes formes ou formules de jeu sur différents terrains.

Pré-requis spécifiques Tennis (T)

- Etre capable de conduire un échauffement spécifique
- Etre capable de réaliser des échanges en fond de court en situation de partenaires
- Etre capable de jouer des points en double (organisation du jeu, comptage, sur terrain officiel ou sur terrain aménagé).

Pré-requis spécifiques Tennis de Table (TT)

- Etre capable de conduire un échauffement spécifique
- Etre capable de jouer et de réaliser 10 échanges : utiliser le coup droit, le revers, le smash…)

UCC 4 E « Activités de précision et de concentration »

Pré-requis communs

- Connaître l'activité par une pratique sportive personnelle actuelle et régulière
- Entretenir sa condition physique
- Avoir du plaisir à pratiquer l'activité et le faire partager
- Etre capable d'assurer la sécurité collective et individuelle
- Connaître les éléments techniques de base (mouvements, placements, …)
- Savoir se servir du matériel et exploiter les différentes formations possibles dans l'espace de pratique.
- Effectuer les séquences d'animation préalables : le stagiaire travaillera en permanence en équipe avec un ou plusieurs animateurs déjà en activité.

Pré-requis spécifiques Tir à l'Arc (TAL)

- Etre capable d'assurer la sécurité des lieux de pratique
- Etre capable de conduire un échauffement spécifique
- Etre capable de monter et de régler un arc (connaissance des principes de base du réglage)
- Avoir pratiqué : - le tir apache
  - le tir au viseur à 18 m.

Pré-requis spécifiques Tir Sportif à Air

- Etre capable d'assurer la sécurité des lieux de pratique
- Etre capable de régler son matériel
- Posséder une bonne coordination mouvements - respiration

COMITE REGIONAL DE LA RETRAITE SPORTIVE D'ILE-DE-FRANCE
4, avenue des Pervenches – 77000 Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 64 09 46 13 – corersidf@aol.com

ATTESTATION DU NIVEAU DE PRATIQUE
(Pré-requis d'accès à l'UF1)
A remettre au début du stage

CLUB : _____ **CODERS** : _____ **Nom Prénom du Candidat** : _____

Adhérent depuis _____ **N° de licence** _____

Future Activité Choisie : _____

Le (la) responsable de l'Activité (*), en parfaite coopération avec l'Equipe Technique et le Président du Club, atteste que :

Mr - Mme _____

présente le niveau de pratique de l'activité choisie, nécessaire pour son inscription à l'UF1

Date : _____ Lieu _____

Responsable de l'activité :	**Président du Club**	**Responsable de l'ETC**
Nom _____	_____	_____
Signature :		

(*) En l'absence de responsable dans l'activité choisie (création d'activité, par exemple, prévenir l'E.T.R. qui désignera le responsable.

Bulletin d'inscription à l'UF1

Dates :_ _ _ _

Bulletin d'inscription (UF2) UCC4 Option _____

Support(s) technique(s) :_____

Dates :_ _

Lieu :_ _

PHOTO ORIGINALE non agrafée

NOM :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :_ _

Code postal :_ Ville :_ _

Téléphone :_ Adresse E-Mail : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de naissance :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Activité professionnelle antérieure : _

N° de licence FFRS :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Retraité(e) depuis le :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

CODERS N° :_ **N° du Club d'affiliation** :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _

UF1 obtenue le : _____ PSC 1 obtenue le :_____

Je m'engage à effectuer 25 heures d'animation (UCC5) dans le Club de :

_ _

Avec le soutien d'un Animateur Conseiller* dans la même activité :
(Nom et Prénom) : _

Si ma formation est validée, je m'engage à animer un groupe de retraités d'un Club adhérent dans son intégralité à la FFRS, dans l'option relative au Brevet obtenu.

J'effectue cette formation dans le cadre d'une action bénévole OUI NON

Ci-joint, à titre d'arrhes (non remboursables en cas d'annulation, sauf cas de force majeure), la somme de **45,00 €uros à l'ordre de l'ORGANISATEUR.**

Signature et Cachet du Président du CLUB :	**Signature et Cachet du Président du CODERS :**

Signature de l'intéressé(e) :

** un Animateur Conseiller de formation est un animateur ou instructeur FFRS, un professionnel de l'animation sportive, un professeur de sport ou d'EPS, une personne ressource agréée par la DT N dans la discipline concernée.*

Bulletin d'inscription (UF3) UCC6 Option _____

Support(s) technique(s) :_____

Dates :_ _

Lieu :_ _

NOM :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

F9-21

FFRS

FORMULAIRE de DEMANDE
De Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

NOM :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :_ _

Code postal :_ Ville :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Téléphone :_ Adresse E-Mail : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de naissance :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Profession antérieure : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

N° de licence FFRS :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Retraité(e) depuis le :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

CODERS N° :_ _Club d'affiliation :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Club d'affiliation :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

1/ Expériences (description des activités réalisées dans la(s) discipline(s) justifiant la demande :

- **lieux**
- **durée**
- **publics**
- **contenus**
- **résultats obtenus (éventuellement)**

2/ Attestation de 2 personnes qualifiées justifiant la véracité de l'expérience sus-citée (à joindre) :

Date :

Signature de l'intéressé(e) :

Cachet du Club :

Signature du Président du Club :

Le Président du CODERS (ou du CORERS) :

Remarques éventuelles :

Vu et transmis le :

Signature :

FFRS **F9-22**

DEMANDE de DISPENSE
Par Reconnaissance des Diplômes Acquis (RDA)

NOM :_ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :_ _

Code postal :_ Ville :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Téléphone :_ Adresse E-Mail : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de naissance :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Profession antérieure : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

N° de licence FFRS :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Retraité(e) depuis le :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

CODERS N° :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _Club d'affiliation :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Club d'affiliation :_ _

PSC 1 obtenue le :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Je demande la Dispense

du Brevet d'Animateur Fédéral : Option _
Support(s) technique(s) :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

1/ Discipline(s) justifiant la demande(s) :

2/ Diplôme(s) obtenu(s) (à joindre) :

Date :

Signature de l'intéressé(e) :

Cachet du Club :

Signature du Président du Club :

Le Président du CODERS (ou du CORERS) :

Remarques éventuelles :

Vu et transmis le :

Signature :

F. F. R. S.
Service Formation
12, rue des Pies – BP 20
38360 SASSENAGES

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE SA CARTE D'ANIMATEUR

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'UNE CARTE D'ANIMATEUR

NOM : …….. PRENOM : …….……..…..

ADRESSE ……..……

Code Postal …….. VILLE ……....

Téléphone ……. Date de Naissance ……..

N° de Licence FFRS …… CODERS N° …….

Animateur au Club de :

UF1 obtenue le ……..…… PSC1 recyclage : obtenu le ……..….

BAF obtenu le ……..

Avis motivé du Président du Club, stipulant que le demandeur anime toujours dans le Club dans la discipline pour laquelle il a été formé :

Le Président du Club :
Nom et signature :

Cette carte est valable 5 ans, à compter du jour de sa délivrance. Elle est renouvelable sur demande de l'animateur auprès de son Club, qui la transmettra à son CODERS.

Cadre réservé au Président du CODERS.

Nom et signature

Signature de l'intéressé(e) :

FINANCEMENT DES STAGES

STAGES UF1 :

- ***Organisés par le CORERS IDF :***
    - Le chèque de 45 € est restitué au candidat à la fin du stage
    - La FFRS participe pour un montant forfaitaire de 22 €/jour sur 5 jours.
    - Le CORERS prend l'intégralité du solde à sa charge, hors frais de déplacements des stagiaires.

- ***Organisés hors CORERS IDF*** (ces stages doivent rester exceptionnels) :
    - Les photocopies du bulletin d'inscription et du chèque doivent être transmises au CORERS IDF au moment de l'inscription auprès de l'Organisateur.

    - Les CODERS qui y ont recours doivent conserver l'accusé de réception du chèque de 45 € et la facture du stage que l'Organisateur leur adresse. Ces 2 documents sont transmis ensemble au responsable Formation du CORERS qui donne instructions au Trésorier de rembourser les CODERS (totalité du coût du stage (hors frais de déplacements) après déduction de l'aide fédérale que le CODERS reçoit directement de la FFRS).

STAGES UF2 – UF 3 :

- ***Organisés par le CORERS IDF :***
    - Le chèque de 45 € est encaissé dès que le stage est réservé, et un accusé de réception est envoyé à l'émetteur.
    - Le solde du stage est réglé obligatoirement avant le début de celui-ci par chèque libellé à l'ordre du CORERS et adressé au Responsable de la Formation, qui retournera un accusé de réception à l'émetteur.

- ***Organisés hors CORERS IDF :***
    - L'inscription des candidats se fait directement par les CODERS auprès de l'organisateur du stage.
    - Copies du bulletin d'inscription et du chèque sont envoyées au responsable Formation du CORERS IDF.
    - Les CODERS ou les Clubs devront, à la demande de l'Organisateur, régler le coût du stage avant le début de celui-ci et recevront un accusé de réception.

  Pour ces stages UF2/UF3, les participations CORERS seront effectuées trimestriellement sur présentation des justificatifs, à hauteur de 30 % de la dépense engagée, hors frais de déplacements, après règlement de la part FFRS (de 22 ou 28 € par jour sur 5 jours pour l'UF2 et 3 jours pour l'UF3) versée (ou reversée) aux CODERS.

Veillez à bien remplir les bulletins d'inscription (seuls sont valables les modèles de bulletins figurant sur le site des références ffrsinfo) afin de ne pas retarder le versement de l'aide fédérale. Informez les stagiaires de bien conserver tous les justificatifs (accusés de réception, factures) qui leur ont été adressés pour demander à leur Club ou CODERS le remboursement des 45 € et permettre au CORERS IDF le versement de sa participation de 30 %

Les demandes de remboursement de plus d'un an ne seront pas prises en compte par le CORERS. De même, les stages ci-dessus évoqués, non pris en charge par la FFRS ne pourront donner lieu à participation de la part du CORERS.

GESTION DES STAGES PSC1

Rappel : L'attestation PSC1 est valable 5 ans (+ ou – 6 mois). Elle est exigée pour le renouvellement de la carte d'animateur, et peut entraîner la perte du titre d'animateur si elle n'est pas renouvelée.

La FFRS accorde aux CODERS une aide financière de 50 % du coût de la facture du PSC1 (aide limitée à 40 € par animateur). Pour les recyclages, l'aide de 50 % est accordée sur le montant de la facture (aide limitée à 20 € par animateur). Les justificatifs doivent être adressés trimestriellement par les CODERS au responsable Formation du CORERS. Le CORERS participera à hauteur de 30 % des bases établies par la FFRS.

La participation du CORERS ne sera pas versée si le stage n'a pas été pris en charge par la FFRS.

FRAIS DE DEPLACEMENTS

Ces frais sont à la discrétion des CODERS et des Clubs. Il est fortement recommandé d'appliquer les règles fédérales dans ce domaine :

- déplacements sur la base du tarif SNCF 2è classe tarif senior (devis fourni)
- l'utilisation de la voiture ou le covoiturage doivent avoir été autorisés

200 premiers km du trajet total AR à 0,34 €/km puis les suivants à 0,17 €/km. s'ajoutent les frais de péages éventuels (avec justificatifs)

ANNULATION D'UN STAGE

Sauf cas de force majeure ou sur justification médicale, l'acompte versé pour retenir le stage ne sera pas remboursé. Il peut toutefois être pris en compte pour un stage ultérieur.

Le stage doit être accompli du premier au dernier jour, dans son intégralité. En cas d'impossibilité connue, l'inscription sera reportée, au bénéfice d'un stagiaire en attente.

Modalités de prise en charge financière des stages de formation

A compter du 1er janvier 2009

Formations fédérales	Types	Durée	Organisation	Montants de l'aide fédérale	Aide CORERS IDF
aaide					
UF1	UCC 1 - UCC2 - UCC3	35 heures	CORERS ou CODERS	22 € x 5 jours = 110 €	Totalité du solde
PSC1		10 à 12 heures	Organisme extérieur	50 % du coût du PSC 1 limité à 40 €	30 % plafonnés
Recyclage PSC 1 (tous les 5 ans à + ou - 6 mois de la date de l'AFPS initiale)		1 jour	Organisme extérieur	50 % du coût du recyclage limité à 20 €	30 % plafonnés
UF2	UCC4	35 heures (5 jours)	CORERS ou CODERS (voire FFRS)	22 € x 5 jours = 110 € (UCC4 a-f-g-h) ou 28 € x 5 jours = 140 € (UCC4 b-c-d-e) une fois par an par candidat	30 % du Coût total Hors déplacements
	UCC5	25 heures en Club	CORERS ou CODERS		
UF3	UCC6	25 heures consécutives pour les brevetés d'au moins 1 an (12 mois)	FFRS CORERS ou CODERS	22 € par jour ou 28 € par jour selon les activités une fois par an par candidat	30 % du Coût total Hors déplacements
Formation extérieure			Organisme extérieur	Aide fédérale possible sous réserve d'accord prélable de la DTN	

* A compter du 1er janvier 2009, le PSC1 devient un pré-requis - tous les candidats à une UF1 doivent donc être en sa possession avant le stage.
Rappel : prise en charge d'un animateur pour 10 adhérents d'un même club.

Bordereau à en-tête de votre CODERS

PARTICIPATION DU CORERS AUX FRAIS DE STAGES

Exemple :

NOM	PRENOM	STAGE			COUT STAGE (*)	PARTICIPATION	
		Nature	Lieu	Dates		FFRS	CORERS
DUPONT DURAND	René Michel	UF1 UF1	Houlgate Tours	19-23/06/2009 10-14/01/2009	260 190	110 110	150 80
LABBE	Pierre	UF2 CRP	St Léger	4-8/04/2009	280	140	84
GUILLET	Jean Marie	PSC1	Melun	6-7/02/2009	70 85	35 40	21 24
		UF3 GMF					
		Recyclage PSC1			35 50	17,50 20	10 ,50 12

(*) hors frais de déplacements des stagiaires.

Joindre les justificatifs des dépenses :

- photocopies des factures acquittées
- accusés de réception des règlements effectués

Date et signatures :

Le Président du CODERS : Le Trésorier :

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

1) <u>Déclencher les secours :</u>

- SAMU : 15
- GENDARMERIE : 17
- POMPIERS POLICE SECOURS : 18
- Sur un portable faire le 112 (à réserver de préférence à l'étranger) : vous aurez le centre de secours national « LYON » qui vous proposera différentes langues et qui vous mettra en relation avec un centre de secours local.

Bien préciser l'endroit où l'on se trouve (Coordonnées GPS si cela est possible)
Ce sont les services de sécurité qui décident de l'opportunité des secours « lourds » comme l'hélicoptère.

En cas de nécessité de transport à l'hôpital, contacter directement un ambulancier fait gagner du temps et ces frais sont remboursés par la garantie accidents corporels.

2) <u>Déclencher l'assistance :</u>

Pour des motifs sérieux, lorsqu'il s'agit de répondre à un état réel de détresse, mais non dans le cas de malaise ou de traumatisme bénin.
Appeler MAIF Assistance : IMA 0 800 75 75 75 (numéro vert) en mentionnant le numéro de contrat d'assurance de la FFRS : 1 636 985 P et le numéro de licence.
Ce sont très souvent les services IMA qui prendront contact avec taxi ou ambulance en cas de rapatriement.

3) <u>Que faire en cas d'accident ?</u>

- Déclarer l'accident dans les 5 jours ouvrés : voir imprimé en annexe A6-61« Déclaration d'accident corporel».
  C'est au verso de ce document que le médecin ou l'hôpital remplira le certificat médical initial.
  Mentionner numéro de contrat et numéro de licence (voir ci-dessus).

  Importance d'avoir des déclarations de sinistre avec soi lorsqu'un club organise un séjour loin du département d'origine.

- Noter le nom des témoins éventuels.

- Y joindre un certificat médical descriptif si le verso de la déclaration de dommage corporel n'a pas été rempli par le médecin à la 1e consultation.

- Adresser ce document à la délégation départementale MAIF par le canal du président de club. Un double de cette déclaration sera adressé au président du CODERS.

La délégation MAIF adressera un accusé de réception qui précisera comment se déroulera le règlement du dossier.

Déclaration de dommages corporels subis par une personne assurée

À adresser à la délégation départementale désignée ci-dessous

Cachet de la délégation

Référence MAIF

Référence sociétaire *(le cas échéant)*

A Sociétaire n°

Nom (ou titre pour les associations)

Prénom Téléphone (9 h - 17 h)

Domicilié(e)

B Blessé

Nom Prénom

Date de naissance Profession

Domicilié(e)

Téléphone (9 h - 17 h)

– Affiliation à la Sécurité sociale : oui ☐ non ☐ N° Sécurité sociale

– Régime complémentaire : MGEN oui ☐ non ☐ Autre régime

– Autre assurance (ex. : assurance élèves…) oui ☐ non ☐ Dénomination N° du contrat

En cas d'accident sportif : n° de la licence Fédération

Avez-vous fait intervenir ces organismes : oui ☐ non ☐ Si oui, lesquels ?

• Si le sociétaire est une personne physique : lien de parenté du blessé avec le sociétaire

• Si le sociétaire est une personne morale, association ou groupement :

–-la garantie MAIF ☐, Filia-MAIF ☐ des Risques Autres Que Véhicules A Moteur (RAQVAM) a-t-elle été souscrite à titre personnel par le blessé ou ses parents ? oui ☐ non ☐ Si oui, sous quel numéro de sociétaire ?

– nature de l'activité à l'occasion de laquelle s'est produit l'accident

– situation du blessé vis-à-vis de la collectivité (ex. : salarié, bénévole, adhérent, interne/externe…)

C Circonstances du sinistre

Date Heure Lieu dépt. n°

• Nom et adresse des témoins

Constat de police oui ☐ non ☐ ou de gendarmerie oui ☐ non ☐ Commissariat ou brigade de

TSVP

306 quarto
11/02

D Certificat médical initial

(À faire remplir par le premier médecin qui a examiné le blessé ou, à défaut, joindre copie du certificat médical descriptif déjà délivré)

Je soussigné, docteur en médecine, déclare avoir examiné le blessé, le (date) ..... J'ai constaté :

- Siège et nature de la blessure .....
  .....
  .....
  .....
- Conséquences probables de l'accident :
  – les blessures entraînent-elles une incapacité de travail (ou une interruption de l'activité) ? oui ☐ non ☐
  – si oui, durée probable de la période d'incapacité ou d'interruption
  – durée probable des soins .....
  – durée d'hospitalisation prévue .....
  – probabilité d'une incapacité permanente oui ☐ non ☐

Nom et adresse du médecin
(si possible cachet)

À....., le .....
Signature

E Autres dommages subis par l'assuré (matériels)

.....
.....
.....
.....

F Tiers

Auteur ☐ Victime ☐

Nom ..... Prénom ..... Profession .....

Adresse .....
.....

Assureur : Compagnie ..... Police n° ..... Agence .....

- Propriétaire ou conducteur d'un véhicule à moteur ☐

Marque ..... Type ..... Immatriculation .....

- Cycliste ☐ Piéton ☐ Propriétaire d'animal ☐ Lequel ? .....
- Autre cas ☐ Lequel ? .....

G Dommages éventuellement subis par le tiers

Dommages matériels	Dommages corporels
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

H Autres particularités (ou suite des circonstances de l'accident)

.....
.....
.....
.....
.....

À..... le .....

Qualité du signataire .....
Signature

Mode d'Emploi de ce document

Pour chaque incident/accident même en apparence le plus anodin survenant au cours, ou au décours d'une activité sportive chez un licencié FFRS

- Remplir ce document en trois exemplaires :

  - ○ Un à adresser au Président du CODERS,
  - ○ Un à adresser à la :
    Commission Médicale de la FFRS
    12, rue des Pies. BP 20 38360 SASSENAGE
  - ○ Un à conserver en archive dans le Club

- Ecrire en majuscules
- Entourer les items à valider ou cocher les cases correspondantes

- CODERS : 2 chiffres exemple pour le Gard : 30
- Identifiant Club : 5 chiffres

-Pour les conditions de survenue :

- Les facteurs individuels sont par exemple (non exhaustifs) :

Fatigue, précipitation, vertige, perte d'équilibre, changement brutal de position, consommation de médicaments (ou autre), surestimation de ses forces, manque de souplesse ...

- Les facteurs externes sont par exemple (non exhaustif) :

Equipement individuel inadéquat, sol glissant, humide. Obstacles, locaux inadaptés, trop petits, encombrés, éclairage insuffisant, piscine, monter ou descendre des escaliers …

M2-1

Déclaration d'incident / accident avec dommage corporel survenu au cours d'une activité sportive

avril 2006

CODERS : _ _ **Identifiant Club** : _ _ _ _ _

Nom de la victime (3 premières lettres) : _ _ _

Homme ▮ Femme ▮ Age : …..

Date de l'incident / accident : ……..

Heure de l'incident / accident : ……

Lieu : ……..

Document rempli par : …… N° de Tel : ……..

Octobre 2006

Incident / accident survenu au cours de :

Promenade, balade ▪
Randonnée ▪
GMF en salle ▪ en extérieur ▪
Ping-pong ▪
Activités dansées ▪
Activités aquatiques ▪
Autre (Précisez) : ……..

L'activité était organisée par le club oui ▪ non ▪

L'Incident / accident a eu lieu sur trajet pour se rendre ou revenir : oui ▪ non ▪

Localisation des dommages corporels :

Face Crane Yeux Dent Nez	Epaule Bras Coude Avant bras Poignet Main Doigt	Hanche Cuisse Genou Jambe Cheville Pied Orteil	Cou Thorax Abdomen Bassin

Gravité :

Pas de nécessité de consultation médicale ▪
Recours à un médecin immédiatement ou secondairement pour une consultation ▪
Soins ambulatoires hospitaliers (ou en clinique) ▪
Intervention des secours publics ▪
Hospitalisation (d'au moins 24 heures) ▪
Entraine une interruption de l'activité sportive de : ……
Autre (Précisez) : ……

Nature des lésions :

Entorse Luxation Traumatisme crânien Fracture	Egratignure(s) Plaie Ecchymose Contusion	Malaise d'origine cardiaque Malaise d'origine respiratoire Malaise d'origine cérébrale	Brulure Intoxication Piqure insecte ou autre

Autre (précisez) : ……

Complément d'information sur les circonstances de survenue, les facteurs individuels, les facteurs externes …

Nom et n° de tel d'un témoin qui accepterait de donner des précisions :

Octobre 2006

Composition de la trousse de secours

Alerte – Protection

Une ou deux paires de gants en latex, ou en cas d'allergie, en vinyle ou en nitrile	Pour se protéger du sang, des vomissements... Ils doivent être « propres », il n'est pas nécessaire qu'ils soient stériles
Une couverture de survie (couverture isotherme)	(film plastique métallisé avec une face argentée et une face dorée) Pour qu'elle soit efficace, il faut « emballer » la personne dedans • *soit côté argenté à l'intérieur (isole de l'humidité, du froid et de la pluie:* le corps conserve sa température), • soit côté argenté à l'extérieur (protège du soleil) ; Attention : si la victime ne doit pas bouger (par exemple : suspicion de fracture) on se contente de poser la couverture sur elle, face argentée contre le corps, en laissant la partie lésée apparente (pour pouvoir la surveiller)
Un petit carnet, un crayon papier	Pour noter : - le numéro de téléphone d'où vous appelez - la localisation précise de l'accident - la nature de l'accident et des risques qui persistent - le nombre de victimes - l'état apparent de la ou des personnes concernées - les premiers gestes effectués - les consignes données au téléphone par le centre de secours (Le crayon de papier – de préférence gras – ne fuit pas, ne tombe pas en panne d'encre, écrit sous la pluie, et se taille facilement avec tout objet coupant) (Plusieurs feuilles du carnet peuvent être pré remplies avec les indications comme ci-dessus) (Si vous vous trouvez en zone blanche : envoyer un ou au mieux plusieurs participants vers un point haut avec ce document rempli. Ils y déclencheront les secours et au moins un y restera jusqu'à leur arrivée sur place)
Des sacs plastiques (type congélation)	Pour servir de protection de secours en cas d'hémorragie, ou bien pour jeter les déchets souillés (compresses sales), pour récupérer les crachats de sang et vomissements (que l'on montrera aux secours).

Urgences vitales

Un tampon tout fait (pansement américain, pansement compressif, coussin hémostatique d'urgence C.H.U.)	Pour aveugler une hémorragie
Masque de poche (Type Pocket masque Laerdal ou similaire)	Pour une ventilation artificielle plus hygiénique et confortable

Petits soins, petit matériel

Antiseptique *incolore* (par exemple Héxomédine spray) : Compresses stériles Sparadrap Pansements prédécoupés Bande de gaze ou Velpeau Pince à écharde, ciseaux à bouts ronds, épingles de nourrice	Pour nettoyer et recouvrir les plaies simples

LISTE DES FAMILLES D'ACTIVITES

Liste validée lors de l'Assemblée Générale des Sables d'Olonne – 1er et 2 Avril 2009

A Sports de nature

Déplacement en milieu naturel
Cyclotourisme
Jogging
Marche nordique
Randonnée pédestre
Vélo tout terrain
Randonnée nordique*
Raquettes à neige*
Ski de fond*
Ski alpin* Ski à roulettes
Roller
Ski de randonnée*
Randonnée équestre
Surf des neiges*
Char à voile

Progression encordée
Alpinisme*
Escalade*
Via ferrata*
Canyonisme*
Spéléologie*

Activités en milieu aérien
Parachutisme*
Vol libre*

Déplacement en milieu aquatique
Aviron
Canoë kayak*
Planche à voile
Voile*
Surf*

Progression subaquatique
Plongée*
Randonnée sous marine*

B Activités d'expression et de maîtrise corporelle

Activités dansées
Gymnastique
Self défense
Taï chi
Yoga
Arts martiaux

C Activités d'expression et de maîtrise du milieu aquatique

Gymnastique aquatique
Natation

D Activités de coopération et / ou d'opposition

Tennis
Tennis de table
Badminton
Squash
Pelote basque
Sport boules
Pétanque
Bowling Swin golf
Golf
Billard
Escrime

E Activités de précision et de concentration

Tir à l'arc
Arbalète
Tir sportif

F Sports et jeux collectifs

Basket ball
Football
Hand ball
Soft ball
Volley ball

* activités pratiquées en milieu spécifique

fédération française de la retraite sportive
12, rue des Pies - B.P. 20 - 38360 SASSENAGE - Tél. 04 76 53 09 80
Agrément Jeunesse et Sports n° 34 S 206 Fax. 04 76 27 46 84 e.mail : ffrs38@free.fr
site : www.ffrs-retraite-sportive.org

A l'attention des Présidents(es) de CORERS, CODERS, Clubs isolés

Sassenage, le 6 novembre 2008

Objet : **Encadrement des activités**

N/Réf. : MCS/MDG – 08–054 F

Mesdames, Messieurs, les Présidents(es),

Je viens d'être saisie par une Direction Départementale Jeunesse et Sports, sur le problème posé par certains clubs qui emploient des animateurs rémunérés non titulaires d'un diplôme permettant l'encadrement d'activités sportives contre rémunération.

J'en profite pour vous rappeler que l'encadrement des activités au sein de la FFRS est prioritairement assuré par les animateurs bénévoles formés par nous.

En revanche, pour certaines activités, les clubs font appel à des professionnels. Dans ce cas, il convient de vous assurer de la qualification de cette personne et de lui demander de vous présenter sa carte ou son diplôme ou une attestation de stagiaire en formation.
Vous devez alors faire une « déclaration d'établissement d'APS » auprès de la DDJS.

Ces DDJS, qui délivrent les cartes professionnelles, sont en mesure de vous renseigner sur les diplômes et leurs prérogatives professionnelles.

Ces dispositions sont applicables même si la personne travaille à temps partiel et que vous la rémunérez avec des chèques emploi associatif.

Le Yoga, qui n'est pas reconnu comme discipline sportive échappe à cette réglementation.

Je vous remercie de diffuser cette information auprès de vos clubs

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous adresse mes cordiales salutations

Marie-Claude SERVAES

Directrice Technique Nationale

Copie : CD, CTN, Commission de formation.

COMITE REGIONAL DE LA RETRAITE SPORTIVE D'ILE-DE-FRANCE
4, avenue des Pervenches – 77000 Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 64 09 46 13 – corersidf@aol.com

Demande de mise à disposition

de Monsieur Dominique FABRE

CODERS : _____

Objet de la demande: _____

_____

Date et horaires de la mise à disposition : _____

Lieu : _____

Coût de l'intervention:

- Déplacement: _____
- Repas: _____
- Autres: _____

Pour le CODERS

Nom: _____

Date et signature

Pour accord,
Le CORERS IdF
Date et signature :

COMITE REGIONAL DE LA RETRAITE SPORTIVE D'ILE-DE-FRANCE
4, avenue des Pervenches – 77000 Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 64 09 46 13 – corersidf@aol.com

ATTESTATION DU NIVEAU DE PRATIQUE
(Pré-requis d'accès à l'UF1)
A remettre au début du stage

CLUB : _____ **CODERS** : _____ **Nom Prénom du Candidat** : _____

Adhérent depuis _____ **N° de licence** _____

Future Activité Choisie : _____

Le (la) responsable de l'Activité (*), en parfaite coopération avec l'Equipe Technique et le Président du Club, atteste que :

Mr - Mme _____

présente le niveau de pratique de l'activité choisie, nécessaire pour son inscription à l'UF1

Date : _____ Lieu _____

Responsable de l'activité :	**Président du Club**	**Responsable de l'ETC**
Nom _____	_____	_____
Signature :		

(*) En l'absence de responsable dans l'activité choisie (création d'activité, par exemple, prévenir l'E.T.R. qui désignera le responsable.

André Ayme « etridf@aliceadsl.fr » Téléphone 01 60 63 42 68

F. F. R. S.
Service Formation
12, rue des Pies – BP 20
38360 SASSENAGES

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE SA CARTE D'ANIMATEUR

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'UNE CARTE D'ANIMATEUR

NOM : …….. PRENOM : …….……..…..

ADRESSE ……..……

Code Postal …….. VILLE ……....

Téléphone ……. Date de Naissance ……..

N° de Licence FFRS …… CODERS N° …….

Animateur au Club de :

UF1 obtenue le ……..…… PSC1 recyclage : obtenu le ……..….

BAF obtenu le ……..

Avis motivé du Président du Club, stipulant que le demandeur anime toujours dans le Club dans la discipline pour laquelle il a été formé :

Le Président du Club :
Nom et signature :

Cette carte est valable 5 ans, à compter du jour de sa délivrance. Elle est renouvelable sur demande de l'animateur auprès de son Club, qui la transmettra à son CODERS.

Cadre réservé au Président du CODERS.

Nom et signature

Signature de l'intéressé(e) :

CODERS :

PARTICIPATION DU CORERS AUX FRAIS DE STAGES

NOM	PRENOM	STAGE			COUT STAGE (*)	PARTICIPATION	
		Nature	Lieu	Dates		FFRS	CORERS

(*) hors frais de déplacements des stagiaires.

Joindre les justificatifs des dépenses :

- photocopies des factures acquittées
- accusés de réception des règlements effectués

Date et signatures :

Le Président du CODERS : Le Trésorier :

Bulletin d'inscription à l'UF1

Dates :_ _

PHOTO
non agrafée

Lieu :_ _

NOM :_ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Bulletin d'inscription (UF2) UCC4 Option _____

Support(s) technique(s) :_____

Dates :_ _

Lieu :_ _

PHOTO ORIGINALE non agrafée

_____

NOM :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :_ _

Code postal :_ Ville :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Téléphone :_ Adresse E-Mail : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de naissance :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Activité professionnelle antérieure : _

N° de licence FFRS :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Retraité(e) depuis le :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

CODERS N° :_ **N° du Club d'affiliation** :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _

UF1 obtenue le : _____ PSC 1 obtenue le :_____

Je m'engage à effectuer 25 heures d'animation (UCC5) dans le Club de :

_ _

Avec le soutien d'un Animateur Conseiller* dans la même activité :
(Nom et Prénom) : _

Si ma formation est validée, je m'engage à animer un groupe de retraités d'un Club adhérent dans son intégralité à la FFRS, dans l'option relative au Brevet obtenu.

J'effectue cette formation dans le cadre d'une action bénévole OUI NON

Ci-joint, à titre d'arrhes (non remboursables en cas d'annulation, sauf cas de force majeure), la somme de **45,00 €uros à l'ordre de l'ORGANISATEUR.**

Signature et Cachet du Président du CLUB :	**Signature et Cachet du Président du CODERS :**

Signature de l'intéressé(e) :

** un Animateur Conseiller de formation est un animateur ou instructeur FFRS, un professionnel de l'animation sportive, un professeur de sport ou d'EPS, une personne ressource agréée par la DT N dans la discipline concernée.*

Bulletin d'inscription (UF3) UCC6 Option _____

Support(s) technique(s) :_____

Dates :_ _

Lieu :_ _

NOM :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse :_ _
Code postal :_ Ville :_ _

Téléphone :_ Adresse E-Mail : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Date de naissance :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Activité professionnelle antérieure : _

N° de licence FFRS :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Retraité(e) depuis le :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
CODERS N° :_ **N° du Club d'affiliation :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _

UF2 option :_ _
obtenue le : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ PSC 1 obtenue le : _____

Si ma formation est validée, je m'engage à continuer à animer un groupe de retraités d'un Club adhérent dans son intégralité à la FFRS, dans l'option relative à l'Unité de Formation suivie

J'effectue cette formation dans le cadre d'une action bénévole OUI NON

Ci-joint, à titre d'arrhes (non remboursables en cas d'annulation, sauf cas de force majeure), la somme de **45,00 €uros à l'ordre de l'ORGANISATEUR (voire la FFRS).**

Signature et Cachet du Président du CLUB :	**Signature et Cachet du Président du CODERS :**
	Signature de l'intéressé(e) :

FFRS

FORMULAIRE de DEMANDE
De Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

NOM :_ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :_ _

Code postal :_ Ville :_ _

Téléphone :_ Adresse E-Mail : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de naissance :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Profession antérieure : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

N° de licence FFRS :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Retraité(e) depuis le :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

CODERS N° :_ _Club d'affiliation :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Club d'affiliation :_ _

PSC 1 obtenue le :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Je demande la Validation des Acquis de l'Expérience
pour les formations suivantes :

UCC1
UCC2
UCC3

UCC4 option :
UCC5

TSVP =>

1/ Expériences (description des activités réalisées dans la(s) discipline(s) justifiant la demande(s)) :

- **lieux**
- **durée**
- **publics**
- **contenus**
- **résultats obtenus (éventuellement)**

2/ Attestation de 2 personnes qualifiées justifiant la véracité de l'expérience sus-citée (à joindre) :

Date :

Signature de l'intéressé(e) :

Cachet du Club :

Signature du Président du Club :

Le Président du CODERS (ou du CORERS) :

Remarques éventuelles :

Vu et transmis le :

Signature :

F9-22

FFRS

DEMANDE de DISPENSE
Par Reconnaissance des Diplômes Acquis (RDA)

NOM :_ **PRÉNOM :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :_ _

Code postal :_ Ville :_ _

Téléphone :_ Adresse E-Mail : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de naissance :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Profession antérieure : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

N° de licence FFRS :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ **Retraité(e) depuis le :**_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

CODERS N° :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _Club d'affiliation :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Club d'affiliation :_ _

PSC 1 obtenue le :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Je demande la Dispense

du Brevet d'Animateur Fédéral : Option _
Support(s) technique(s) :_ _

TSVP =>

1/ Discipline(s) justifiant la demande(s) :

2/ Diplôme(s) obtenu(s) (à joindre) :

Date :

Signature de l'intéressé(e) :

Cachet du Club :

Signature du Président du Club :

Le Président du CODERS (ou du CORERS) :

Remarques éventuelles :

Vu et transmis le :

Signature :

Mode d'Emploi de ce document

Pour chaque incident/accident même en apparence le plus anodin survenant au cours, ou au décours d'une activité sportive chez un licencié FFRS

- Remplir ce document en trois exemplaires :

  - ○ Un à adresser au Président du CODERS,
  - ○ Un à adresser à la :
    Commission Médicale de la FFRS
    12, rue des Pies. BP 20 38360 SASSENAGE
  - ○ Un à conserver en archive dans le Club

- Ecrire en majuscules
- Entourer les items à valider ou cocher les cases correspondantes

- CODERS : 2 chiffres exemple pour le Gard : 30
- Identifiant Club : 5 chiffres

-Pour les conditions de survenue :

- Les facteurs individuels sont par exemple (non exhaustifs) :

Fatigue, précipitation, vertige, perte d'équilibre, changement brutal de position, consommation de médicaments (ou autre), surestimation de ses forces, manque de souplesse ...

- Les facteurs externes sont par exemple (non exhaustif) :

Equipement individuel inadéquat, sol glissant, humide. Obstacles, locaux inadaptés, trop petits, encombrés, éclairage insuffisant, piscine, monter ou descendre des escaliers …

M2-1

Déclaration d'incident / accident avec dommage corporel survenu au cours d'une activité sportive

avril 2006

CODERS : _ _ **Identifiant Club** : _ _ _ _ _

Nom de la victime (3 premières lettres) : _ _ _

Homme ☐ Femme ☐ Age : …..

Date de l'incident / accident : ……

Heure de l'incident / accident : …….

Lieu : ……

Document rempli par : …… N° de Tel : …….

Mai 2009

M2-1

Incident / accident survenu au cours de :

Promenade, balade □
Randonnée □
GMF en salle □ en extérieur □
Ping-pong □
Activités dansées □
Activités aquatiques □
Autre (Précisez) : ……..

L'activité était organisée par le club oui □ non □

L'Incident / accident a eu lieu sur trajet pour se rendre ou revenir : oui □ non □

Localisation des dommages corporels :

Face Crane Yeux Dent Nez	Epaule Bras Coude Avant bras Poignet Main Doigt	Hanche Cuisse Genou Jambe Cheville Pied Orteil	Cou Thorax Abdomen Bassin

Gravité :

Pas de nécessité de consultation médicale □
Recours à un médecin immédiatement ou secondairement pour une consultation □
Soins ambulatoires hospitaliers (ou en clinique) □
Intervention des secours publics □
Hospitalisation (d'au moins 24 heures) □
Entraine une interruption de l'activité sportive de : ……
Autre (Précisez) : ……

Nature des lésions :

Entorse Luxation Traumatisme crânien Fracture	Egratignure(s) Plaie Ecchymose Contusion	Malaise d'origine cardiaque Malaise d'origine respiratoire Malaise d'origine cérébrale	Brulure Intoxication Piqure insecte ou autre

Autre (précisez) : ……

Complément d'information sur les circonstances de survenue, les facteurs individuels, les facteurs externes …

Nom et n° de tel d'un témoin qui accepterait de donner des précisions :